

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix –Travail- Patrie

MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME
ET DE LA FAMILLE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work-Fatherland

MINISTRY OF WOMEN'S
EMPOWERMENT AND THE FAMILY

38^{ème} édition de la Journée Internationale de la Femme

**« POUR UN MONDE DIGITAL INCLUSIF :
INNOVATION ET TECHNOLOGIES POUR
L'EGALITE DES SEXES »**

EXPLICATION SIMPLIFIEE DU THEME DE LA JIF 2023

BREF RAPPEL DU CONTEXTE

La Journée Internationale de la Femme trouve son origine au 20^{ème} siècle, dans les luttes ouvrières et les manifestations féministes réclamant le droit de vote, pour les femmes, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes.

Adoptée par les Nations Unies depuis 1977, le 08 mars est célébrée au Cameroun depuis 1986. En plus d'être une journée de sensibilisation et de plaidoyer, la Journée Internationale de la Femme (JIF) représente tout un symbole :

- Symbole de l'engagement de la communauté internationale en faveur de la justice sociale et la protection des droits humains, le développement et la paix ;
- Symbole de l'engagement des Etats membres à prendre des mesures nécessaires et adéquates pour l'amélioration des conditions de vie des femmes et des filles.

Le thème adopté par le Cameroun pour la 38^{ème} édition, s'arrime au thème retenu par les Nations Unies à savoir : « **Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes** ». Ce dernier s'aligne au thème prioritaire de la 67^{ème} session de la Commission de la Condition de la femme des Nations Unies (CSW67) à savoir : « **Innovation, évolution technologique et éducation à l'ère du numérique aux fins de réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles** ».

1. COMPREHENSION DU THEME ET DEFINITIONS DES CONCEPTS

Le thème retenu cette année reconnaît et célèbre la contribution des femmes et des filles aux côtés des hommes, pour la promotion des avancées des technologies transformatrices et l'éducation numérique.

Il met en exergue l'impact de l'écart entre les hommes et les femmes dans le numérique perpétrant les inégalités économiques et sociales. Il s'agit concrètement de mieux protéger les droits des femmes et des filles dans les espaces numériques et de s'attaquer à la violence basée sur le genre en ligne, facilitée par les Technologies de l'information et de la communication (TIC).

✓ Définitions des concepts :

Pour un monde digital inclusif

Il s'agit d'un monde visant à rendre le numérique accessible à tous, à travers des compétences permettant de bien le gérer. Si le digital permet d'accroître la productivité, de réduire les coûts opérationnels, d'analyser automatiquement les données, de développer de nouvelles compétences de communication, de favoriser des innovations au sein des entreprises ; la prise en compte des préoccupations spécifiques des hommes et des femmes dans le monde digital est nécessaire, car elle offre de nouvelles possibilités d'autonomisation pour tous, en particulier des femmes

et des filles à travers les opportunités d'emplois et de formation (e-learning) ainsi que le commerce en ligne.

Innovation et technologie pour l'égalité des sexes

L'innovation technologique dans le secteur des TIC contribue à la croissance d'autres secteurs clés de l'économie. C'est la raison pour laquelle l'intégration des questions de genre permet de promouvoir les femmes chefs d'entreprise à travers un investissement direct engendrant des solutions novatrices qui répondent aux préoccupations spécifiques des femmes et des filles.

Malgré les initiatives menées par les Etats, les partenaires au développement et la société civile, l'insertion des femmes et des filles dans les filières ou métiers des TIC reste faible. Les disparités persistent. Il est donc nécessaire de combler ces gaps et de lutter contre ces fléaux, non seulement par l'amélioration de l'accès des femmes et des filles au numérique, mais surtout par l'éducation et le renforcement de leurs capacités à l'usage bénéfique de ces innovations technologiques. L'innovation technologique offre donc l'occasion d'atteindre les femmes souvent délaissées dans ce domaine ainsi que les populations les plus vulnérables.

Les progrès en matière des technologies du numérique offrent d'immenses possibilités de relever les défis du développement, de l'aide humanitaire, et d'atteindre les Objectifs de développement durable de l'agenda 2030.

✓ Actions du Gouvernement en faveur de la transformation numérique

De nombreuses actions sont menées par le Gouvernement pour réduire la fracture numérique, nous pourrions citer, entre autres :

- La création des centres de ressources multimédia dans les lycées par le chef de l'état,
- L'introduction de l'apprentissage des TIC dans les curricula,
- le fonctionnement de la filière TIC dans les Centres de Promotion de la Femme et de la Famille(CPFF),
- la signature d'une convention avec la Fondation Orange pour la mise en place de maisons digitales dans les CPFF afin d'arrimer les femmes à l'économie numérique,
- la mise en œuvre du volet « appui à l'autonomisation de la femme » du Projet Central Africa Backbone qui vise à doter les CPFF, et les TCP (Télécentres Communautaires, Polyvalents) de matériels informatiques, d'énergie solaire avec un appui à la conception, la mise en œuvre des programmes de formation (TIC, Entreprenariat etc...), la formation des jeunes filles en TIC dans l'enseignement supérieur ;

✓ Enjeux et défis de l'inclusion numérique

Ils portent sur la généralisation de l'usage des TIC pour toutes les composantes de la société à travers :

- La promotion de l'accès et de l'usage des services numériques par toutes les couches de la société, en particulier les femmes et les jeunes ;
- Le renforcement des capacités des populations dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), surtout dans les zones rurales;
- Le développement des compétences et usages numériques au sein des Administrations ;
- L'extension des infrastructures (télécommunications et TIC) permettant au numérique de devenir un véritable facteur d'inclusion sociale, économique, sans se limiter au développement de l'usage des réseaux sociaux.

CONCLUSION

Le thème de cette 38^{ème} édition de la JIF est donc interpellateur. Il nous invite à lutter contre les inégalités femmes/hommes dans le domaine du numérique. Nous devons donc accentuer la sensibilisation et le plaidoyer pour un bon usage des TIC transformatrices, améliorant une communication responsable et bénéfique pour les utilisateurs.